

### Santé & Sécurité

- **Les aides financières simplifiées de la CARSAT**

Vous dirigez une entreprise de moins de 50 salariés et vous avez un projet d'investissement en santé et sécurité au travail ?

Vous pouvez notamment bénéficier d'une Aide Financière Simplifiée (AFS). Les AFS s'inscrivent dans des programmes de prévention dédiés à certains secteurs d'activité en fonction du risque professionnel ciblé.

Pour retrouver l'ensemble des aides :

<https://www.carsat-normandie.fr/entreprises/prevenir-vos-risques-professionnels/nos-aides-financieres/les-aides-financieres-simplifiees.html>

- **Tarifification**

Un [arrêté du 26 décembre 2016 \(JO 27/12/2016\)](#) fixe les majorations visées à l'article D. 242-6-9 du code de la sécurité sociale pour l'année 2017.

- **Champs électromagnétiques**

Un [arrêté du 05 décembre 2016 \(JO 10/12/2016\)](#) est relatif aux grandeurs physiques que représentent les valeurs limites d'exposition professionnelle et les valeurs déclenchant l'action décrivant l'exposition à des champs électromagnétiques en milieu de travail.

- **Services de santé au travail**

Le [décret 2016-1908 du 27 décembre 2016 \(JO 29/12/2016\)](#) est relatif à la modernisation de la médecine du travail. Il prévoit les modalités du suivi individuel de l'état de santé du travailleur et notamment les modalités selon lesquelles s'exercent les visites initiales et leur renouvellement périodique en fonction du type de poste, des risques professionnels auxquels celui-ci expose les travailleurs, de l'âge et de l'état de santé du travailleur.

- **Risque chimique**

La [Directive UE n°2017/164](#) du 31 janvier 2017 établit une 4<sup>ème</sup> liste de Vlep indicative pour plus d'une trentaine d'agents chimiques (*Bisphénol A, monoxyde de carbone, monoxyde d'azote, dioxyde d'azote, oxyde de calcium...*). Cette directive devra être transposée en droit français d'ici le 21 août 2018.



- **1<sup>er</sup> REX sur la nouvelle version de l'ISO 14001-2015 : mercredi 17 mai 2017 à l'UIC Nationale**

L'UIC Normandie a accompagné près d'une vingtaine d'entreprises au travers d'une action collective ISO 14001-Version2015, alternant entre des ateliers Temps Expert (avec le concours de SGS) et des ateliers Temps Miroir (sur des sites industriels normands).

Une journée traitant de la mise en place de la nouvelle version de l'ISO 14001 d'un point de vue pratique est organisée le 17 mai prochain par le CNEEIC.

Trouvez ici le [programme](#) et le [bulletin d'inscription](#).

- **Fiscalité : taux de TGAP 2017**

Modifications apportées à la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) sont synthétisées sur le site des douanes sur la page dédié accessible [ici](#).

Le tableau des tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et pour 2017 est accessible avec ce [lien](#).

- **ICPE à déclaration : publication des derniers arrêtés de Prescriptions Générales**

Plusieurs rubriques ICPE ne disposaient pas d'arrêté de prescriptions générales pour les installations soumises à déclaration.

[L'arrêté du 5 décembre 2016](#), publié au JO du 11 décembre et au BOMEEM du 25 décembre 2016, vient corriger cette carence.

- **Air : Gestion des épisodes de pollution de l'air ambiant**

L'arrêté interministériel du 7 avril 2016 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant, modifié par arrêté du 26 août 2016, complète et renforce le dispositif de gestion des mesures d'urgence.

- **ICPE : Autorisation unique**

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2017, les procédures d'autorisations intégrées concernant les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et les installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) soumis à la législation sur l'eau seront fusionnées au sein d'une procédure d'autorisation unique.